

La semaine de la petite enfance

Bellot
Boitron
Chartronges
Choisy-en-Brie
Doue
Hondevilliers
Jouy-sur-Morin
La Chapelle-Moutils
La Ferté-Gaucher
La Trétoire
Lescherolles
Leudon-en-Brie
Meilleray
Montdauphin
Montenils
Montolivet
Orly-sur-Morin
Rebais
Sablonnières
Saint-Barthélemy
Saint-Cyr-sur-Morin
Saint-Denis-lès-Rebais
Saint-Germain-sous-Doue
Saint-Léger
Saint-Mars-Vieux-Maisons
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Ouen-sur-Morin
Saint-Rémy-de-la-Vanne
Saint-Siméon
Verdelot
Villeneuve-sur-Bellot



LE DOSSIER - LA CULTURE AU SEIN DES 2 MORIN p8

Éditorial



Bonjour à toutes et tous,
Une année depuis le début de notre fusion et 6 mois dans nos nouveaux locaux. Le moment d'un premier bilan : Les Communautés de Communes fonctionnent par prise de compétences ; celles de nos deux entités étaient quasiment identiques ; il n'y a donc pas eu trop de difficultés pour les poursuivre. C'est une bonne chose d'avoir pu réunir dans un même lieu la majorité des services fonctionnels (administration générale, finances, technique, études). Toutefois il ne faut jamais oublier que nous sommes une Communauté rurale avec la nécessité de déconcentrer certaines fonctions. Les services à la personne que ce soit vers l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées, doivent demeurer à proximité de nos habitants. C'est pourquoi deux prises de compétences méritent une attention particulière.

- La fibre optique
- Les mobilités

LA FIBRE OPTIQUE

Dès la création de Seine-et-Marne Numérique, les 2 Communautés de Communes étaient parmi les 8 premières collectivités primo-adhérentes ; aujourd'hui, sur 12 500 habitations, plus de 9 000 seront connectables pour la fin de l'année 2017.

Nous allons être confrontés à une situation spécifique à la ruralité :

- La Seine-et-Marne est l'un des départements dont les zones rurales sont parmi les plus équipées de France.
- Être un territoire rural fait que nous n'intéressons aucun des 4 grands opérateurs de la téléphonie.
- Le coût d'une prise posée par Seine-et-Marne Numérique revient à plus de 900 €. Certaines habitations isolées pour des raisons d'éloignement, ne sont pas intégrées dans le plan de fibrage. Au cours du premier semestre 2018, les villages de la CC2M vont être contactés pour analyser toutes les situations particulières.
- Il faut avoir à l'esprit que cet investissement est réalisé à partir des fonds publics et qu'aujourd'hui, il n'y a pas d'obligation à se connecter.

LES MOBILITÉS

16 de nos 31 communes n'ont aucun transport de voyageurs en dehors des circuits scolaires. Plus de 1 commune sur 2... Cela laisse à réfléchir...

Cette situation est commune aux territoires de la frange Est de la Seine-et-Marne. L'une de nos responsabilités sera de mieux mailler le territoire.

Depuis 2012 nous avons entrepris plusieurs actions :

- Un transport de personnes âgées a été mis en place sur l'ex-CCBM ; depuis notre fusion cette année, ce dernier a été étendu à l'ensemble du territoire, avec toutefois une augmentation de l'âge pour bénéficier de ce service (70 au lieu de 60 ans).

Ce service transporte entre 40 et 50 personnes chaque semaine pour essentiellement des rendez-vous médicaux avec une prise en charge au domicile. Quotidiennement, nous sommes obligés de refuser des courses. Depuis 2015 nous avons mis en service un transport à la demande (T.A.D.). Ce dernier se met progressivement en route.

Il répond en partie aux besoins de notre population avec 2 destinations privilégiées : les gares de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre. Pour bien expliquer le fonctionnement de ce service des réunions d'information se tiennent dans différents lieux de la Communauté de Communes. Cela commence à prendre mais c'est forcément long.

Depuis des années nos élus départementaux et régionaux réclament un désenclavement du territoire suivant un axe Nord/Sud et réciproquement. Le sujet avance et commence à être présent dans les esprits, mais c'est long...

Il nous faut également travailler sur d'autres aspects du transport :

- Développer le covoiturage
- Développer les aires de covoiturage
- Réfléchir à des modifications des circuits de bus dans les bourgs les plus importants
- Se faire reconnaître et aider par Île-de-France MOBILITÉS et le Département.

Comme vous pouvez le constater, la ruralité à laquelle nous sommes attachés n'est pas un sujet simple pour effacer les distances et le désenclavement.

Je conclus en vous souhaitant à toutes et tous d'heureuses fêtes de fin d'année.

Cordialement

José Dervin

Maire de La Trétoire.

Président de la CC2M.

Sommaire

EN BREF ————— p.3

- GEMAPI : une compétence obligatoire des Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2018
- La CC2M s'engage dans le développement des services à la personne
- Pensez au Transport à la Demande
- À la CC2M : restons connectés !

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ————— p.4

- La CC2M s'engage pour le développement de la fibre optique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ————— p.5

- Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) au sein des 2 Morin
- Vous êtes une entreprise et souhaitez obtenir une aide ?
- Le C.A.R.P. à Rebais

TOURISME ET PATRIMOINE ————— p.6

- La saison touristique 2017 au sein des 2 Morin
- La Taxe de séjour : une ressource indispensable pour le développement touristique

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE ————— p.7

- Retour sur la Semaine de la Petite Enfance
- Échos des services Petite Enfance

LE DOSSIER ————— p.8

LA CULTURE AU SEIN DES 2 MORIN

FINANCES PUBLIQUES ————— p.12

- La fiscalité et les finances

SPORTS ————— p.13

- Une politique sportive à destination des jeunes du territoire
- Trails de la Brie des Morin : rendez-vous les 27 et 28 avril 2018 pour la 5^{ème} édition

ÉQUIPEMENTS ————— p.14

- L'actu des travaux
- L'assainissement non collectif au sein de la CC2M, qu'en est-il ?

VOTRE TERRITOIRE ————— p.15

- Si on me contactait... Saint-Siméon
- Erratum La Chapelle Moutils

LES RENDEZ-VOUS AU SEIN DES 2 MORIN — p.16

En bref

RÉFORME I

GEMAPI : une compétence obligatoire des communautés de communes au 1^{er} janvier 2018

Allan Perrochon - Responsable des Services administratifs

Les dispositions de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), du 7 août 2015, confient de nouvelles compétences aux communautés de communes.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2018, la CC2M disposera d'une nouvelle compétence obligatoire : la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Elle est définie par l'article L. 211-7 du code de l'environnement et se décline en douze sous-compétences dont quatre devront obligatoirement être exercées par la CC2M. À savoir :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,

- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La réforme GEMAPI a pour ambition de parvenir à une réelle gestion intégrée des rivières, en traitant conjointement les enjeux en termes de milieux aquatiques et de prévention des inondations.

MOBILITÉ I

Pensez au Transport à la Demande (TAD)

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local



Courant novembre, la CC2M a organisé, en partenariat avec Transdev Darche Gros, des réunions publiques dans 5 communes de l'intercommunalité (Sablonnières, Jouy-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin, Leudon-en-Brie et La Chapelle-Moutils), afin de présenter

le nouveau fonctionnement du Transport à la Demande (TAD), rentré en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2017. En effet, le TAD permet maintenant de se rendre quotidiennement aux gares SNCF de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre.

En 2018, une réflexion sera menée afin de labelliser le TAD par Île-de-France Mobilités. Cette labellisation permettra de développer d'avantage le TAD.

Rappel : il existe également un Transport à la Personne (TAP)

Si vous avez plus de 70 ans et que vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous médical ou faire vos courses, vous pouvez utiliser le Transport à la Personne (TAP).

Les réservations s'effectuent au plus tard 48h avant votre rendez-vous, en appelant au 01 64 03 25 80.

SERVICE

La CC2M s'engage dans le développement des services à la personne

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local

Un travail en partenariat avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) vient de débuter. Ce qui permettra à la CC2M de proposer 3 conférences en mars à Leudon-en-Brie, avril à Saint-Mars-Vieux-Maisons et mai 2018 à La Ferté-Gaucher, sur les thématiques suivantes : la prévention sécuritaire chez les seniors (en partenariat avec la gendarmerie), l'alimentation et la médecine gériatrique.

INTERNET

À la CC2M : restons connectés !

Vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CC2M à l'adresse suivante : www.cc2morin.fr. La CC2M dispose également d'une page Facebook sur laquelle vous trouverez tous les événements organisés sur votre territoire. Communauté de Communes des 2 Morin



FIBRE OPTIQUE I

La CC2M s'engage pour le développement de la fibre optique

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local

Cofinancé par l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de Communes des 2 Morin, le déploiement de la fibre optique est un programme qui s'étale sur la période 2017 - 2021, sur le territoire des 2 Morin.

En octobre 2017, la CC2M a organisé, en partenariat avec Seine-et-Marne Numérique et Covage (installateur), une 2^{ème} réunion publique d'information à Rebaix, concernant le déploiement de la fibre sur certaines communes du

territoire. Cette réunion a rassemblé environ 500 personnes ainsi que les 4 opérateurs permettant le raccordement à la fibre optique, à savoir : K'Net, ComCâble, Ozone et Fibre Vidéofutur. Pour rappel, le raccordement du domicile est gratuit.

Les prochaines communes qui seront éligibles à la fibre seront Saint-Germain-sous-Doue, Doue, le sud de Saint-Cyr-sur-Morin, La Trétoire, Villeneuve-sur-Bellot, Montdauphin, Montolivet et Montenils. La commercialisation



est prévue pour mi-2018. Important à noter : la question du déploiement de la fibre pour les fermes et habitations isolées se pose encore et est en cours d'analyse.

 Vous souhaitez en savoir plus ? Une permanence se tiendra courant 2018. En attendant, pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur le site www.semafibre77.com ou au 0 969 390 777.

ACTIVITÉS I

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) au sein des 2 Morin

Jonathan Wiedemann - Chargé de mission Développement économique et Tourisme

Une Zone d'Activités Économiques (ZAE) est un site dédié à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné. Ces zones sont définies, aménagées et gérées par la commune ou la communauté de communes. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les zones d'activités économiques du territoire, existantes ou à venir, relèvent de la compétence de la CC2M. Celle-ci a pris le parti

de sélectionner des zones publiques classées comme destinées à l'accueil d'activités économiques dans les documents d'urbanisme et constituant une certaine homogénéité. Les zones répondant à la définition retenue ont été recensées, validées et sont situées à Rebaix et à La Ferté-Gaucher (Zone du Petit Taillis).



Zone d'Activités Économiques de La Ferté-Gaucher (source : Seine-et-Marne Développement)



Zone d'Activités Économiques de Rebaix (source : Seine-et-Marne Développement)

AIDES AUX ENTREPRISES I

Vous êtes une entreprise et souhaitez obtenir une aide ?

Jonathan Wiedemann - Chargé de mission Développement économique et Tourisme

Différents interlocuteurs peuvent aider les entreprises :

- La Communauté de Communes, votre interlocuteur de proximité. Contact : Jonathan Wiedemann, chargé de mission Développement Économique et Tourisme, 01 64 65 21 51.
- Initiative Nord Seine-et-Marne, association partenaire de la CC2M, propose un dispositif complet visant à accompagner la création, le développement ou la reprise d'une entreprise. Cette plateforme propose différents prêts ayant pour but un effet de levier sur le crédit bancaire. Pour plus d'informations : www.initiative-nord77.fr
- Le Groupe d'Action Local Terres de Brie (GAL) bénéficie sur la période 2014 - 2020 du programme européen LEADER, en finançant le développement rural sur trois axes : l'agriculture, le tourisme et la transition énergétique.

- Les Chambres consulaires : Chambre du Commerce et de l'Industrie (www.seineetmarne.cci.fr), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (www.cma77.fr), Chambre d'Agriculture (www.ile-de-france.chambagri.fr) aident à l'accompagnement, la création, le développement ou la reprise d'une entreprise, mais aussi à la formation.
- L'agence de développement du Département Seine-et-Marne favorise l'implantation d'entreprises extérieures au territoire. Pour plus d'informations : www.seine-et-marne-invest.com
- La Région Île-de-France soutient l'activité des entreprises par le biais d'appels à projets sur les domaines jugés prioritaires. Vous pouvez les retrouver sur la plateforme : par.iledefrance.fr

Le C.A.R.P. à Rebaix : des locaux disponibles réhabilités et destinés aux entreprises

Le C.A.R.P. (Centre d'Activités du Rond-Point) est composé de locaux industriels, administratifs et d'un emplacement de parking situé à Rebaix dans les anciens locaux de l'entreprise Tecmapack.

Localisé en périphérie du rond-point face à la gendarmerie et au collège Jacques Prévert, le C.A.R.P. a été réhabilité par la CC2M pour permettre l'accueil d'entreprises. Ainsi, 250 m² sont disponibles pour accueillir vos bureaux. Cet emplacement offre de nombreux avantages pour devenir un lieu économique majeur du territoire, situé à l'une des entrées de la zone d'activités de Rebaix. Cet espace est divisible en trois parties distinctes et peut permettre l'installation des entreprises même de taille modeste.

 Retrouvez toutes les offres de locaux disponibles sur le territoire sur : www.cc2morin.fr

Rencontre avec un utilisateur de la fibre optique : André Trawinski, Maire de Chartronges et Vice-président à la CC2M

Elsa Gaudin - Responsable Communication et Culture

Depuis quand utilisez-vous la fibre optique ?

Nous utilisons la fibre depuis le mois d'août 2017, suite aux démarches du choix d'un des Fournisseurs d'Accès Internet partenaires du réseau Sem@fibre77. Le choix du FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) doit être réalisé selon les attentes de l'utilisateur.

Comment s'est déroulé votre raccordement à la fibre ? Quelles ont été les principales étapes ?

Après avoir choisi l'un des FAI, des intervenants de Sem@fibre77 interviennent chez vous pour le raccordement de la Prise Terminale Optique (PTO) ou boîtier optique, vous permettant de profiter d'une connexion ultra rapide à Internet, grâce à la fibre. Ce raccordement s'effectue, après avoir choisi l'emplacement de la prise à l'intérieur du domicile, depuis le boîtier de raccordement placé dans une « chambre », dans laquelle passe tout le câblage optique. Ce dernier est généralement situé sur les accotements ou trottoirs. Après travaux, Sem@fibre77 informe

le FAI. La réception de la box du FAI s'effectue dans la foulée, box que vous connectez à la Prise Terminale Optique (PTO).

En combien de temps le raccordement s'est-il fait ?

Le raccordement s'est effectué dans les 5 jours, entre le moment de la signature d'avec le FAI et la pose du PTO. Néanmoins, un délai de plus de 10 jours est constaté, essentiellement dû à la demande de portabilité qui autorise le FAI à procéder à la résiliation de l'ancien FAI et de conserver son N° de téléphone. Nous avons reçu une confirmation de notre ancien FAI de la portabilité de notre N° de téléphone et nous avons confirmé la résiliation, qui s'est achevée par l'envoi du matériel.

Quel coût cela a représenté ?

L'installation est gratuite, car elle est subventionnée par Seine-et-Marne Numérique, la CC2M (adhérente à Seine-et-Marne Numérique), la Région et l'État.

Mais attention, si des travaux sont à prévoir sur votre propriété, ils seront à votre charge. Il convient au final

de s'assurer du bon déroulement du déploiement de la fibre optique chez vous.

Un petit conseil, vous devez être vigilant sur le renseignement des contrats entre les FAI et vous, comme il serait plus prudent de prendre l'option téléphone illimité vers les fixes et les portables.

Êtes-vous satisfaits du débit ainsi proposé ?

Nous sommes complètement satisfaits du débit. Un exemple :

- Avec la box raccordement au réseau filaire : 1,86 Mo/seconde en débit descendant et 800 Ko en montant.
- Avec la fibre nous en sommes à plus de 250 Mo/seconde dans les deux cas.

Je vous laisse calculer la différence de débit.

Pouvez-vous nous donner une fourchette de prix que représente votre abonnement mensuel ?

Le coût est d'environ 40 € sans options. Si c'était à refaire referiez-vous le même achat ?

Sans commune mesure, oui.

La saison touristique 2017 au sein des 2 Morin : **une avalanche de nouveautés et une fréquentation stabilisée**

Hervé Patron - Président de Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin



Au rang des grandes annonces, 2017 voit l'arrivée d'un nouvel acteur majeur pour le tourisme seine-et-marnais. En effet, produit de la fusion entre les Offices de La Ferté-Gaucher, Rebais, Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly et l'Office de Tourisme de Provins, le premier Office de Tourisme Intercommunautaire d'Île-de-France est né : Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin. Ce nouvel outil territorial représente une grande opportunité pour tout le territoire des 2 Morin, qui bénéficiera à coup sûr de l'expérience des équipes et de la visibilité de l'offre de la Cité Médiévale. Les premiers travaux ont déjà émergé (brochures, guides du visiteur, brochures commerciales) et rencontrent un vif succès auprès des publics. L'année 2017 est marquée par la définition d'une nouvelle identité pour le vélorail du Haut Morin -Ferra Botanica - et l'arrivée de toute une gamme de nouveautés autour de l'activité. Assistance électrique, aménagements paysagers et d'agrément, lancement d'un projet Land Art, construction d'une halle monumentale en gare terminus à Meilleray : les partenaires publics et privés de l'office de Tourisme ont permis la réalisation de travaux de grande ampleur, offrant une « expérience vélorail » intégralement repensée, du départ à l'arrivée.

En termes de chiffres, si la fréquentation a été un peu timide en début d'année

au vélorail, le temps n'ayant pas été au rendez-vous, force est d'admettre que, comparativement à 2016 et ses événements tant climatiques que politiques, la saison estivale a été excellente, affichant complet les 2 mois de l'été. Une hausse de 25% a par ailleurs été enregistrée sur les réservations de groupes. Elle vient compenser la faible activité du début d'année.

Sur le plan du territoire des 2 Morin, la majeure partie des acteurs du tourisme enregistre une hausse de la fréquentation par rapport à 2015 ou à défaut un maintien du taux d'occupation dans les hébergements. En ce qui concerne les activités de plein air, les loisirs mécaniques fertois affichent une belle progression, en apportant une offre plus diverse et plus complète sur le territoire.

Mention spéciale aux événements pour ce cru 2017 : Paroles de Plantes affirme son succès et franchit un nouveau palier, le Festival Terroir et son réputé repas, en constante progression, les Journées du Patrimoine avec une grande mobilisation des bénévoles, et plus récemment la Grande Brocante, grande première cette année, couronnée de succès malgré une météo capricieuse. **Pour conclure, l'année 2017 est une bonne année sur le plan touristique, qui laisse augurer une saison 2018 tout aussi riche en nouveautés et en succès.**



La Taxe de séjour : une ressource indispensable pour le développement touristique

Jonathan Wiedemann - Chargé de mission Développement économique et Tourisme

La CC2M a voté le 10 novembre 2017, l'instauration de la taxe de séjour. Celle-ci va entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

La taxe de séjour est une taxe qui s'ajoute au prix d'une location d'un hébergement touristique (hôtel, gîtes...). Elle participe au financement des actions de la collectivité dans le domaine de la promotion et du développement touristique : par exemple la participation de l'Office de Tourisme Intercommunautaire ou encore des événements comme le festival Paroles de Plantes.

Les modalités d'application seront détaillées pour les hébergeurs dans un guide pratique ainsi qu'au cours d'une réunion publique.

Aucune taxe de séjour ne sera demandée au titre de l'année 2017 sur le territoire de la CC2M.

Pour toute question concernant la taxe de séjour, vous pouvez contacter les services de l'Office de Tourisme intercommunautaire : info@provins.net Tél. : 01 64 60 26 26 www.provins.net/fr

EN BREF |

Retour sur la **Semaine de la Petite Enfance**

Laura Weigert - Coordinatrice des Services de la petite enfance

Dans le cadre de la « Journée Internationale des Droits de l'Enfant », les services Petite Enfance de la CC2M ont organisé du 20 au 25 novembre 2017, la Semaine de la Petite Enfance sur le territoire des 2 Morin. Des animations et ateliers itinérants ont été proposés

aux enfants accompagnés de leurs familles ou/et professionnels de la petite enfance, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne, la CAF de Seine-et-Marne, Familles Rurales et le réseau REPAIR. Cette semaine a rassemblé en moyenne 25 enfants et une cinquantaine d'adultes.

La semaine s'est terminée par deux temps forts : une conférence sur le thème de la « bien-traitance » de Madame Rapoport, psychologue et fondatrice de l'association Bien-Traitance ainsi qu'une cérémonie de clôture.



SERVICES |

Échos des services Petite Enfance

Laura Weigert - Coordinatrice des Services de la petite enfance



Les Histoires en Balade

« Des Histoires en Balade » est un temps convivial de lecture pour les tout-petits et leurs parents proposé gratuitement par la CC2M à l'ensemble des familles du territoire. Les lectrices des Histoires en Balade ont posé leurs panier remplies de livres le mercredi 20 décembre à Choisy-en-Brie pour des lectures sur le thème : « en attendant... ». Dès janvier 2018, les Histoires en Balade reviendront avec une nouvelle programmation.

Renseignements : Aude Lénik au 07 85 19 69 02 ou laep@cc2m.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Villeul » (LAEP) : un nouvel accueil à La Ferté-Gaucher

Le LAEP est un espace convivial de parole, de rencontre, de jeu et d'échange pour l'enfant jusqu'à 6 ans accompagné d'un adulte familial (parent, grands-parents...). Ce lieu gratuit est mis en place par la CC2M, en partenariat avec la CAF et le Département de Seine-et-Marne. Le 7 septembre 2017, Le LAEP a ouvert un nouvel accueil à La Ferté-Gaucher. Il vous accueille 4 matinées par semaine de 9h à 11h30, sans inscription, pour le temps que vous souhaitez.

Lundi et vendredi : 145, rue de

l'Arquebuse à Rebais

Mardi : rue de Monflageol à Villeneuve-sur-Bellot

Judi : 1, rue Robert Legraverend à La Ferté-Gaucher

Renseignements : Aude Lénik au 07 85 19 69 02 ou laep@cc2m.fr

Le Relais Assistant(e) Maternel(le) des 2 Morin

Le RAM des 2 Morin secteur 2 a ouvert un nouvel atelier à Jouy-sur-Morin. Il aura lieu un mercredi sur deux.

Renseignements : Angélique Morel au 01 64 03 29 43 ou ram2@cc2m.fr

Fin 2017, des ateliers « communication gestuelle pour tout-petits » ont également été mis en place. Animés par Caroline Alberti formatrice aux signes de la langue française (LSF), ces ateliers étaient ouverts à toutes les assistantes maternelles du territoire. Ils ont eu un franc succès.

Une parenthèse lecture a été proposée une fois par mois aux assistantes maternelles du territoire de la CC2M à la bibliothèque associative « Môm'en Livre ». Les prochaines dates sont à venir.

Renseignements : Patricia Durand au 01 64 03 29 43 ou ram@cc2m.fr

Des moments de lecture à thème ont également lieu à la bibliothèque de Choisy-en-Brie et Saint Rémy de la Vanne une fois par mois.

Renseignements : Clémence Deloisy au 01 64 03 07 76 ou ram3@cc2m.fr

La Halte-garderie « Au Paradis des P'tits Cœurs »

La Halte-garderie est un service ouvert aux familles du territoire de la CC2M. Il s'agit d'un accueil occasionnel, avec possibilité de réservation de créneaux horaires. La Halte-garderie propose aux enfants accueillis un lieu d'éveil et de jeux. L'équipe accompagne votre enfant tout au long de l'année en tenant compte de son développement, de ses besoins et de son rythme. L'accueil des enfants se fait de 8h45 à 17h du lundi au vendredi. L'inscription se fait sur rendez-vous.

Renseignements : Michelle Boncœur et son équipe au 01 64 20 35 91 ou haltegarderie@cc2m.fr



Le RAM et la Halte-garderie « Au Paradis des P'tits Cœurs » ont fêté Noël

Durant le mois de décembre, l'association le Sac à Histoires a fait cinq représentations, sur cinq ateliers différents du RAM, de son spectacle « le Noël du Pays des Touts Petits » et une représentation à la Halte-garderie le vendredi 22 décembre.

La Culture au sein des 2 Morin

DÉVELOPPEMENT I

Un contrat triennal pour le développement culturel de la CC2M

Dominique Lefebvre - Vice-Président de la CC2M, en charge de la culture et du patrimoine

L'assemblée communautaire a entériné le projet de développement culturel présenté à Leudon-en-Brie le 28 septembre 2017. De nombreux partenaires de la CC2M ont contribué à l'élaboration de cette politique qui a l'ambition de s'adresser à tous les publics et de n'oublier aucun domaine artistique. C'est peut-être une gageure sur un territoire rural qui ne comporte aucun centre culturel, aucun théâtre, aucun cinéma... Mais l'activité prolifique de quelques associations culturelles, la présence d'un musée départemental à Saint-Cyr-sur-Morin, le partenariat existant sur notre territoire avec l'association départementale Act'Art, les actions engagées depuis quelques années par les deux anciennes Communautés de Communes ont conduit le Département de Seine-et-Marne à proposer un contrat triennal de développement culturel pour le territoire des 2 Morin. Concrètement, cet engagement du Département consiste à soutenir financièrement les actions engagées, à permettre leur développement et à en initier de nouvelles. Les grands axes de notre politique sont les suivants :

1 | **Dans le domaine musical :** soutenir le développement de l'école de musique de La Ferté-Gaucher (La boîte à musiques des Troubadours), favoriser l'apprentissage et la pratique d'un instrument, développer la pratique collective en divers lieux du territoire. Organiser 3 concerts de musiciens

professionnels renommés avec l'association nationale des Concerts de Poche et permettre de découvrir les différents genres musicaux en organisant des ateliers en direction des publics les plus divers de la CC2M.

2 | **Dans le domaine du théâtre et de la danse :** développer avec l'association Act'Art l'accueil en résidence mission de compagnies artistiques, pour une action au plus près de nos habitants et programmer des spectacles vivants de qualité, accessibles et originaux. Mettre en valeur la pratique amateur.

3 | **Porter des grands événements culturels** en partenariat avec les associations les plus actives de la CC2M (en 2018, Le Printemps des Poètes et le Festival Paroles de Plantes).

4 | **Action dans le domaine de la lecture publique et de la langue française :** associer les bibliothèques aux événements et développer la mise en réseau de leurs ressources.

5 | **Dans le domaine de l'art visuel :** développer une ouverture sur le monde par la diffusion de films documentaires en partenariat avec l'association Écrans des Mondes. Cette année, la projection de 9 films sur le thème de l'Asie est proposée. Il s'agit de permettre une initiation des plus jeunes à l'image, dans

un cadre scolaire ou associatif avec l'aide de professionnels et d'amateurs avisés.

Les partenaires culturels de nos communes qui participent activement à l'élaboration des actions et qui sont engagés dans les nombreux groupes d'organisation mis en place depuis cette année, auront un rôle déterminant. Quant au contrat triennal, il sera piloté jusqu'en 2020 par un groupe restreint constitué de partenaires culturels représentatifs, auxquels se joindront Pierre-Marie Cuny, directeur des affaires culturelles du Département, Jean-François Robin, directeur de l'Office du Tourisme intercommunautaire et Évelyne Baron, conservatrice en cheffe du Musée départemental de la Seine-et-Marne.



Les actions culturelles du territoire



Résidence mission : à la rencontre d'artistes...

Anne CANON-DOERLER - Chargée de Communication et Culture

Les programmations des Scènes Rurales sur le territoire des 2 Morin évoluent aujourd'hui.

En effet, pour l'année 2017-2018, aucun spectacle de Scènes Rurales n'est programmé sur le territoire des 2 Morin. Act'Art est actuellement dans une phase transitoire. La volonté étant, à terme, de remplacer les saisons de spectacles par les résidences mission, dont les territoires pilotes sont : les Communautés de Communes des 2 Morin, du Pays Créçois, du Val briard, de Moret Seine et Loing.

Dans le cadre de la résidence actuelle, prolongée jusqu'en juin 2018, la Compagnie Nadine Beaulieu poursuit sa route sur le territoire de la CC2M. Les artistes en immersion dans le territoire,

- ont rendu visite aux pensionnaires des maisons de retraite, aux élèves des collèges, du lycée de La Bretonnière,
- ont invité, rencontré des écoles de danses, des chorales,
- sont allés dans les cafés, bibliothèques, Musée, Jardin du Point du Jour, magasins, en proposant des gestes artistiques, sous forme de spectacles impromptus, jeux chorégraphiques et participatifs, conférences ludiques, concertations publiques, et balades « artistiques ou sportives ».

Et tout ceci, ponctué tout au long de l'année, de plusieurs ateliers d'initiation au tango argentin (Petit Bal Pendule), précédés en après-midi d'une série

de « vignettes tango » dans des lieux insolites et inattendus: collèges, magasins, maison de retraite, piscine, remorque de tracteur...

Programmation des prochaines interventions communiquée très prochainement

LES CONCERTS DE POCHE

Les Concerts de Poche : une année musicale en perspective

Anne CANON-DOERLER - Chargée de Communication et Culture

" Les Concerts de Poche " est une association avec laquelle la CC2M a décidé de programmer 3 concerts itinérants sur le territoire durant 2018.

Tous ces concerts seront précédés d'animations culturelles sous forme d'ateliers d'écriture, d'interprétation et d'improvisation musicale, de chant choral, pour tous les publics intéressés par le projet : scolaires, école de musique, associations du territoire, seniors.

Les trois rendez-vous musicaux de l'année seront :

- Le dimanche 18 mars 2018 à la salle polyvalente de Villeneuve-sur-Bellot (pendant le Printemps des Poètes)
- Le week-end des 16 et 17 juin 2018 à la salle Henri Forgeard à La Ferté-Gaucher
- Mi-octobre à l'EHPAD de Rebaix

Ciné-Club du Réel : des films documentaires à la découverte du monde, chaque 2^{ème} vendredi du mois

Elsa Gaudin - Responsable Communication et Culture

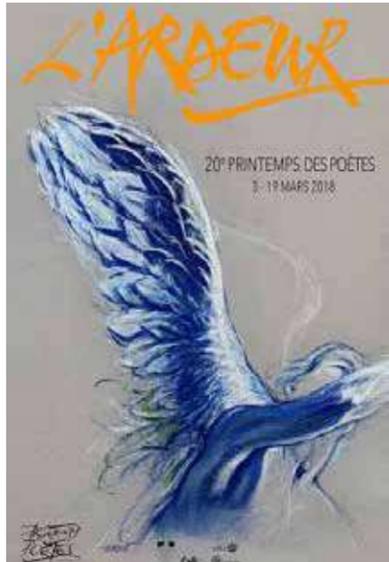
En étroite collaboration avec l'association Écrans des Mondes et les associations partenaires, la CC2M poursuit le cycle de projections de films documentaires réalisés par Michel Noll (auteur, producteur de films, distributeur de nombreux documentaires et directeur artistique du Festival du film documentaire de Canton en Chine). Les prochaines projections sont les suivantes :

- Vendredi 12 janvier à Montolivet (salle polyvalente) >> « D'Hommes et de Loups »
- Vendredi 9 février à Villeneuve-sur-Bellot (Collège Les Creusottes) >> « Au Royaume de l'Olivier »
- Vendredi 9 mars à La Trétoire (salle polyvalente) >> « Cotons »
- Vendredi 6 avril à Leudon-en-Brie (salle polyvalente) >> « Mélancolie des beaux jours »
- Vendredi 4 mai dans le cadre du Festival Paroles de Plantes à La Ferté-Gaucher (salle Henri Forgeard) >> « Les nouvelles aventures des plantes »
- Vendredi 8 juin à Doue (salle polyvalente) >> « Territoires inconnus »

Chaque projection débute à 20h et est suivie d'une rencontre-débat avec un intervenant. Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans.



Les grands événements portés par l'intercommunalité



FESTIVAL I Le Printemps des Poètes : en mars 2018

Anne CANON-DOERLER -
Chargée de Communication et Culture

Cette année, le thème du 20^{ème} Printemps des Poètes est : l'ardeur. Plusieurs déclinaisons du thème sont proposées : la passion, l'amour, le feu, la chaleur, la force, le courage.

Le Printemps des Poètes se déroulera sur 2 week-ends du mois de mars 2018 : les 10 et 11 mars et les 17 et 18 mars sur différents villages du territoire.

De nombreuses animations, activités et événements sont proposés par la CC2M, le Musée de la Seine-et-Marne et les associations Lire en Brie, les Troubadours, la Chanterelle, Terroirs, avec spectacles, contes, concours d'écrits, le Salon des écrivains, la dictée des 2 Morin, des Histoires en Balade, une conférence, un « Concert de Poche »...

Les écoles et collèges du territoire ont été contactés afin de leur permettre de participer aux différentes manifestations... *Programmation complète communiquée prochainement...*

AU NATUREL I

Mai 2018 : **rendez-vous pour le mois de la nature avec le « Festival Paroles de Plantes » et le « Week-end papillons »**

Elsa Gaudin -
Responsable Communication et Culture



La CC2M organise en collaboration avec l'association Terroirs, l'Office de tourisme intercommunautaire et les partenaires associatifs, la 3^{ème} édition du Festival Paroles de Plantes.

Organisé en deux temps forts, le festival se déroulera à La Ferté-Gaucher, le vendredi 4 mai (soir), le samedi 5 et le dimanche 6 mai 2018 (Parc de la salle Henri Forgeard) puis les 26 et 27 mai dans la Vallée du Petit Morin pour le « week-end Papillons ».



Le Musée départemental de la Seine-et-Marne, le tissu associatif intercommunal, les prestataires et les écoles de la CC2M seront également associés à la réalisation

de ces événements, qui se veulent originaux, festifs et ouvert à tous. Tous les ateliers, animations, rencontres... seront déclinés dans une dimension de découvertes sensorielles ! *Programmation éditée prochainement.*

Marché aux plantes : vous êtes jardinier, horticulteur, producteur, pépiniériste et vous souhaitez exposer ?

N'hésitez pas à contacter la CC2M pour vous procurer le dossier d'inscription - e.gaudin@cc2m.fr / Tél. : 01 64 03 25 80 / www.cc2morin.fr. De même, si vous souhaitez devenir bénévole, contactez-nous !



Retrouvez la programmation du Musée de la Seine-et-Marne

Évelyne Baron - Conservatrice en chef du Musée départemental de la Seine-et-Marne



Du 4 février au 3 juin 2018 :
ArtGraine, une exposition de Séverine Cadier sur la thématique des graines

Manifestations autour de l'exposition ArtGraine

- Installation permanente d'une grainothèque au Musée
- Samedi 24 février, dimanche 25 février et dimanche 5 mars : Stage de sculpture sur terre : Graines magiques avec Séverine Cadier - Stage en trois séances de 2h30, de 14h à 16h30 - À partir de 7 ans. Sur inscription auprès du musée - Tarif : 100 € par participant - Matériaux fournis et cuisson réalisée par l'artiste après la deuxième séance.
- Jeu 1^{er} mars à 15h : visite guidée familiale de l'exposition - À partir de 5 ans - Tarif : droit d'entrée au Musée + 4 € /adultes et 2 € / enfants

Cycle de films documentaires : Les nouvelles aventures des plantes

Le Musée de la Seine-et-Marne invite l'association Écrans des Mondes pour un cycle de projections de films documentaires autour du monde des herbes au service de l'Homme, aux quatre coins de la planète. Une discussion à l'issue de chaque projection permettra aux spectateurs d'échanger avec des intervenants spécialistes des thématiques abordées.

Les projections de 45 minutes sont prévues à 19h les vendredis 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars. Tarif : droit d'entrée au musée sur réservation.

Cycle « Les Voix réchauffent l'hiver »

Après le succès de la première édition, le musée adoucit à nouveau les frimas de l'hiver en vous conviant à trois rendez-vous dédiés à la chanson française, en résonance aux collaborations artistiques de Pierre Mac Orlan. En partenariat avec Act'Art.

- Dimanche 21 Janvier à 15h : « JE NE SAIS QUOI » - Nathalie Joly Chante Yvette Guilbert
- Dimanche 4 Février à 15h : « NAVIGANTE » - Lizzie Levée
- Dimanche 18 Février 2018 à 15h : « L'AU-DELÀ DES MOTS ET DES NOTES » - Maryvone Le Berre

Tarifs et réservations sur <http://www.scenes-rurales77.com/les-spectacles-au-musee-de-la-seine-et-marne>

Printemps des Poètes le dimanche 18 mars à 14h : lecture de textes proposée par l'Atelier des Mots. Entrée libre et gratuite.

Événements autour des plantes du musée

- Dimanche 14 janvier à 15h : Osier à planter, osier à tresser : pratique et découverte d'une plante utile de la Seine-et-Marne - Sur réservation - limité à 15 participants - Tarif : droit d'entrée + 5 € /adultes et 2 € /enfants
- Dimanche 11 mars à 14h : Stage de greffage de pommiers - Durée : de 14h à 17h - Dès 16 ans / Sur réservation - Limité à 15 participants - Tarif : droit d'entrée + 5 € /participants

La FISCALITÉ et les FINANCES

José Dervin - Président de la CC2M

Derrière ces deux mots se trouve résumée la traduction des actions qui sont réalisées par votre Communauté de Communes.



La FISCALITÉ

C'est le moyen par lequel les collectivités de toute nature (communes – communauté de communes ou d'agglomération, département, région et état) trouvent une partie de leurs ressources, ce qui devient ensuite un impôt pour le contribuable, une dotation, une subvention lorsqu'elles sont redistribuées.

La fiscalité des communes et des communautés de communes est très liée. Elle repose sur des éléments communs que sont les taxes dites « MÉNAGE » :

- La taxe d'habitation (TH) ;
- La taxe sur le foncier bâti (FB) ;
- La taxe sur le foncier non bâti (FNB).

Pour l'année 2017, première année de la fusion entre la CCCB (CC du Cœur de la Brie) et la CCBM (CC de la Brie des Morin), il fallait trouver un système qui soit conforme à la législation et traduise une volonté de ne pas augmenter vos impôts locaux cette année (hors modification des bases).

Compte tenu des choix différents de chaque Communauté de Communes entre 2011 et 2013, il nous a fallu trouver

un système dérogatoire équitable.

Le seul moyen existant a consisté à augmenter le taux de la TH intercommunautaire (Action votée à l'unanimité des 31 communes) avec en contrepartie une possibilité de baisse de la TH communale, via un vote spécifique dans chaque conseil. Choix qu'il ne m'appartient pas de juger.

Pour conclure, une bonne nouvelle : la grande majorité des communes ainsi que la CC2M se sont retrouvées bénéficiaires d'une dotation (FPIC - Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales).

Derrière ces termes barbares il s'agit d'un reversement des collectivités les plus aisées vers celles qui le sont moins.

Attention le calcul de ce système est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des recettes et des dépenses du pays. Il n'est donc pas pérenne.



LES FINANCES

Comme nous l'entendons tous les jours les dotations de l'État envers toutes les collectivités ont été en baisse au cours de l'année 2017. Que ce soit la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), ou les différentes dotations annexes.

Le fonctionnement des deux anciennes Communautés de Communes étant proche et n'ayant pas encore été confronté à des dépenses liées aux nouvelles compétences (tourisme, zones artisanales sans intérêt communautaire), les coûts sont restés dans une même trajectoire assez identique.

Concernant les investissements, le montage et la recherche de subventions souvent longs et complexes, favorisent naturellement un certain étalement dans le temps des projets.

Qu'en sera-t-il de 2018 ?

Comment cela se passera-t-il pour la taxe d'habitation qui a représenté 2 182 720 € en 2017 ?

2018 : Nous espérons tous que la compensation sera faite à l'euro près

mais qu'en sera-t-il pour les années suivantes ? La Communauté de Communes des 2 Morin comme nos propres communes n'est ni une banque ni un guichet...

Maintenant, à nous de créer plus de richesses pour faire face à nos services.

DISPOSITIFS

Une politique sportive à destination des jeunes du territoire

William Lebel - Responsable du service des sports



En matière de sports, la CC2M a choisi de mener une politique ambitieuse et volontaire. Le service des sports de la Communauté de Communes propose des activités pour les jeunes du territoire.

Le dispositif « Les ateliers sportifs » mis en place à chaque période de congés scolaires, propose des stages et séjours sportifs variés (Ultimate, équitation, patinage sur glace, etc.) à destination des enfants et jeunes du territoire âgés de 6 à 17 ans. Vous pourrez trouver très rapidement le programme pour les vacances d'hiver sur notre site internet www.cc2morin.fr

L'École Multisports itinérante (EMS)

Ce dispositif d'animation se déroule d'octobre à juin dans un cadre périscolaire. Plusieurs familles d'activités sont proposées par nos éducateurs sportifs qui interviennent dans les communes (salle polyvalente), à partir de 17h jusqu'à 19h30 du mardi au vendredi. Informations complémentaires sur : www.cc2morin.fr



Natation scolaire

Durant son ouverture de mai à juillet et septembre 2017, la piscine de Bellot gérée par la CC2M a enregistré, en plus des entrées tout public, 7 950 entrées scolaires soit 6 443 élèves du primaire (CM1 et CM2) et 1 507 collégiens.

- 981 élèves du primaire ont appris à nager et plus de la moitié ont obtenu leur ASSN « Attestation Scolaire Savoir Nager ».

- 41 classes de primaires et 28 classes de 6^{ème}.

- 13 communes organisées en Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) sont concernées.

La CC2M a assuré financièrement l'apprentissage de la natation scolaire pour les classes de CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} des établissements scolaires du territoire.

Une équipe avec des éducateurs sportifs diplômés aux profils différents au service des jeunes !

Le service des Sports de la CC2M est composé d'un responsable William Lebel et d'un éducateur sportif Corentin Szmotolocha. Pour mener à bien ses projets, il s'appuie sur des éducateurs sportifs du Comité départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR 77) : Thomas Maheu et Anaïs Martineau. Leur expertise permet aux jeunes du territoire de découvrir différentes pratiques sportives.



COURSE

Trails de la Brie des Morin : rendez-vous les 27 et 28 avril 2018 pour la 5^{ème} édition

Pascal Baron - Organisateur de l'Ultra-trail

Il s'agit d'un ensemble de courses pédestres, de marches nordiques ou de randonnées qui traversent les Vallées du Petit et du Grand Morin ainsi que 18 de leurs villages. Chaque coureur trouvera une course à son pied en fonction de son âge et de son niveau.

L'évolution du format de l'épreuve offrira aux coureurs, en avril 2018, la possibilité de traverser une partie, jusqu'alors non parcourue, entre La Ferté-Gaucher et Rebais.

Différentes courses allant de 650 m pour les mini-trails à 89 km pour la course la plus grande « Ultra Trail® de la Brie des Morin » sont proposées. L'association espère, à cette occasion, rassembler 1 500 personnes venues de toute la France et même de l'étranger afin de leur faire découvrir le territoire, ses villages, ses producteurs et ses habitants.

Les 27 et 28 avril 2018, 4 associations du territoire (JSFG CO&SN, Ambre, Natur&vasion et Terroirs) façonneront l'ensemble des épreuves et des animations.

Ces associations ont besoin de mobiliser près de 250 bénévoles pour accueillir comme il se doit les participants.

Les informations et les modalités d'inscriptions se trouvent sur le site de l'épreuve (www.utbdm.com). Vous pouvez également contacter l'organisation par e-mail à contact@utbdm.com





Le futur Multi-accueil et ALSH, situés rue Robert Legraverend à La Ferté-Gaucher

TRAVAUX I

L'actu des travaux

Roberto Botelho - Responsable Travaux



Les travaux du Multi-accueil sont lancés

Depuis juillet 2017, la CC2M a lancé les travaux du Multi-accueil et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), rue Robert Legraverend à La Ferté-Gaucher. La structure Multi-accueil sera un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants en âge pré-scolaire, dès 3 mois. Il regroupe à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel. La capacité du Multi-accueil sera de 33 enfants.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), pour sa part, est une structure de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés. L'ALSH accueillera les enfants de 3 à 14 ans pendant l'année scolaire les mercredis après-midis et hors temps scolaire, lors des périodes de vacances. Il pourra accueillir jusqu'à

70 enfants. La fin des travaux est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2018 pour un montant travaux de 2 550 000 € HT, financés en partie par l'État, la CC2M (via l'emprunt et les fonds propres), le Département de Seine-et-Marne, la CAF.

Les vestiaires du Football club de Choisy-en-Brie

Pendant les vacances d'été, des travaux ont été réalisés au sein des vestiaires de football à Choisy-en-Brie au complexe La Payenne, pour un montant de 47 000 € HT. En collaboration avec la ligue de Football de Seine-et-Marne, la CC2M a réalisé l'ensemble du programme de travaux de mises aux normes demandé, pour un classement du terrain en catégorie 5. Le Football Club FC Brie Est peut désormais évoluer sur un terrain et des infrastructures répondant aux normes de la Fédération Française de Football.



ASSAINISSEMENT I

L'assainissement non collectif au sein de la CC2M, qu'en est-il ?

Hervé Clay - Directeur des services techniques

Concernant les installations d'assainissement individuels jugées non conformes, le service assainissement propose aux particuliers du territoire des 2 Morin, des programmes de réhabilitation. Ces réhabilitations sont étudiées, commune par commune, suivant un programme pluriannuel. Les particuliers ont la possibilité d'obtenir des subventionnements de la part de la Région, du Département de Seine-et-Marne et de l'Agence de l'Eau. Les riverains concernés sont ceux dont l'installation est en priorité 1 et 2 selon les rapports du SIANE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord-Est).

Concrètement : comment se déroulent les travaux pour mon habitation ?

Les travaux se passent en plusieurs phases qui sont :

- L'étude du sol et estimation d'un projet avec chiffrage
- La validation de l'administré sur le projet
- La réalisation d'une visite sur site avec l'entreprise pour effectuer le piquetage (voir faisabilité du projet) et affiner l'estimation financière
- La validation de l'administré via une convention
- La réalisation des travaux
- La vérification et réception des travaux

Et dans le cadre des transferts de compétences...

...la CC2M a lancé une étude de gouvernance pour la reprise de l'assainissement collectif, l'Assainissement Non Collectif et l'eau pluviale. Terminée au plus tard le 31 décembre 2019, cette étude permettra d'anticiper la prise de compétence sur tout le territoire de la CC2M. Dès maintenant, se pose la question de l'accompagnement de la CC2M sur ces chantiers.

Renseignements : 01 64 65 21 51
c.angot@cc2m.fr

Votre territoire



LOCALITÉ I

Si on me contait... Saint-Siméon

Renée Chabrilanges - Maire de Saint Siméon

Jusqu'au IV^{ème} siècle, avant de passer sous le patronage de Saint Siméon, l'agglomération s'appelle « Villa-Alte », qui signifie Ville Haute. Il existe quatre châteaux sous l'Ancien Régime : La Vanne, Charcot, Chalendos et les Bordes. Sur le site du château de Chalendos, on peut encore voir l'emplacement des douves ainsi que celui d'un pont qui les traversait. Le château situé sur une hauteur, est partiellement reconstruit à la Renaissance. La famille Lhuillier en fait un centre protestant pendant 150 ans avant que le Seigneur ne se convertisse au catholicisme en 1687, sans doute sous l'influence de Bossuet (Évêque de Meaux). Quant au Château de la Vanne, il possédait un vaste étang. Depuis 1107, « les moines de Sainte-Foy-de-Coulommiers y avaient droit de pêche plusieurs fois dans l'année » grâce à la Comtesse de Champagne. Aujourd'hui, de cet étang, il reste une mare et quelques bosquets épars.



Saint-Siméon est traversé par le Grand Morin

Celui-ci permet un intense développement des moulins à grains et à huile, puis des papeteries. Le moulin de la Vanne appartient en 1838 au Maire de Saint-Siméon M. Lafosse. Il est utilisé par les papeteries du Marais qui

produisent le papier à partir de chiffons traités chimiquement. Saint-Siméon est également réputé pour son brie. La laiterie qui le fabrique est alimentée par le lait des vaches en pâtures le long du Grand Morin. La construction de l'actuelle Fromagerie de Saint-Siméon date de 1929.

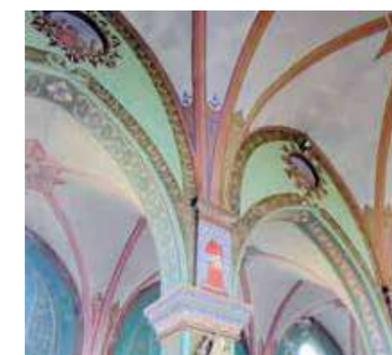
Le Moulin de la Vacherie date du XVII^{ème} siècle. Il a été construit en meulière. Cité en 1694 comme moulin à huile, cet édifice redevient ensuite moulin à blé, ce qui est beaucoup plus fréquent. Il sert également, à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, à actionner un pressoir à cidre qui fonctionne presque jusqu'en 1930. Les deux activités coexistent sans doute pendant plusieurs décennies.

L'église

Reconstruite et consacrée en 1869 par Monseigneur l'Évêque Allou, l'église date du XIX^{ème} siècle. Son clocher quadrangulaire rappelle ceux de Marolles-en-Brie et de Saint-Denis les-Rebais. Les bas-côtés sont percés, sur la façade, de fenêtres gothiques rehaussées d'un entourage de pierres polies. Elle est édifée sur un plan à trois nefs. Son style néo-gothique s'inspire nettement de celui du XV^{ème} siècle, à l'exception de quelques fenêtres influencées par le style du XIII^{ème} siècle. L'intérieur a été entièrement peint entre 1890 et 1896 par l'abbé Gustave-Joseph Emal, aidé de mademoiselle Clément, sa gouvernante. L'église est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par un arrêté du 18 novembre 1997.

Saint-Siméon aujourd'hui

Le village est situé entre La Ferté-Gaucher et Coulommiers. La Commune



s'étend sur 12,3 km² et compte 915 habitants. Traversée par deux cours d'eau (le Grand Morin et le Rû de Piétrée), Saint-Siméon est un point de départ reconnu par de nombreux randonneurs qui empruntent le GR14 du territoire.

La vie scolaire

Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) s'exerce sur les Communes de Saint-Rémy-de-la-Vanne et Saint-Siméon. Ce RPI accueille environ 200 élèves répartis sur 7 classes.

Plus d'informations :
www.st-simeon.fr

Erratum journal des 2 Morin, édition précédente

Lors de la présentation de la commune de La Chapelle Moutils dans le cadre du numéro précédent, il a été oublié un acteur majeur : LJ Réceptions. Situé au Bois Saint-Père, ce traiteur artisanal peut répondre à tous vos événements personnels ou professionnels.

Les rendez-vous au sein des 2 Morin

2018

Résidence mission Nadine Beaulieu

sur le territoire des 2 Morin - Programme 2018 disponible sur le site : www.cc2morin.fr

Ouverture du 30 mars au 30 septembre

Ferra Botanica

www.ferrabotanica.com

Contact : 01 64 04 06 68

Vendredi 12 janvier à 20h

Ciné-Club du réel

Montolivet, salle polyvalente "D'Hommes et de Loups" de Alessandro Abba Legnazzi & Andrea Deaglio (75 min).

Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans

Dimanche 28 janvier de 10h à 18h30

"Chabrol et le cinéma"

Salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Morin
Réservation souhaitée en Mairie et selon places disponibles - Contact : association Terroirs

Samedi 27 janvier

Danse et Théâtre

Saint-Denis-les-Rebais

"La laisse de mer" Compagnie ALIZARINE - Durée : 1h - tout public à partir de 8 ans

Samedi 3 février à 20h30

Cabaret

Aux Fallets, à Verdelot, chez M. et Mme Lemoine

Alain Paris chante et joue les FABLES de LA FONTAINE, Association Scène aux Chants

Réservation soirée : 06 85 84 12 26

marie.varlet@gmail.com Tarifs : 30 €

Séance spéciale enfants à 16h, gratuit

2, 3 et 4 février

Exposition autour de l'âne

Ferme du Domaine à Sablonnières

"âne et ânerie" - Contacts : 06 87 41 55 41 (association Terroirs) ou 06 70 99 45 93 (association Art et Patrimoine)

Mercredi 7 février à 15h

Spectacle

Ferme du Domaine à Sablonnières

"Tic Tac à Fables" (Compagnie Les Petits Cailloux) Spectacle jeune public (3-9 ans)

Contact : 06 16 10 50 51/ 06 85 59 57 42

Tarif : 6 € - proposé par La Chanterelle

Vendredi 9 février à 20h

Ciné-Club du réel

Collège de Villeneuve-sur-Bellot

films documentaires-projections-débats "Au Royaume de l'Olivier" écrit par Carol Drinkwater et réalisé par Albert Knechtel
Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans

Vendredi 9 mars à 20h

Ciné-Club du réel

Salle polyvalente de La Trétoire

"Coton" de Zhou Hao

Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans

9, 10 et 11 mars

Printemps des Poètes

Programme à télécharger en ligne sur

www.cc2morin.fr

Mercredi 14 mars à 15h

Spectacle

Ferme du Domaine à Sablonnières

"Gouttière" (Les Illustres Enfants Juste) Spectacle jeune public (3-9 ans) proposé par La Chanterelle

Contact : 06 16 10 50 51/ 06 85 59 57 42

Tarif : 6 €

16, 17 et 18 mars

Printemps des Poètes

Programme à télécharger en ligne sur

www.cc2morin.fr

17 et 18 mars, de 11h à 18h

Exposition

Salle polyvalente de La Trétoire

Exposition Peinture Sculpture par l'Association Du Patrimoine de La Trétoire et ses Hameaux. www.patrimoine.latretoire.org

Contact : 01 64 20 94 09

Samedi 17 mars, à 18h

Histoire & Concert

Ferme du Domaine à Sablonnières

Causerie historique à la découverte de la famille Vexler, suivie d'un concert de musique klezmer par le Vodka Klezmer Band (organisé par La Chanterelle et Terroirs).

Contact : 06 87 41 55 41/ CC2M

23, 24 mars à 20h30 et dimanche

25 mars à 15h30, de 11h à 18h

Théâtre

Ferme du Domaine à Sablonnières

"Les pas perdus", une pièce de Denise Bonnal jouée par l'atelier théâtre de La Chanterelle.

Contact : 06 85 59 57 42 - Tarif : 8 €

Samedi 31 mars à La Trétoire

et Samedi 14 avril à Montolivet

Spectacle

"Serial killers" Troupe Olakala (théâtre amateur), Durée : 1h. Tout public - à partir de 8 ans

Vendredi 6 avril

Ciné-Club du réel

Leudon-en-Brie (salle polyvalente)

"Mélancolie des beaux jours"

de Hongki Lee - Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans

Dimanche 8 avril à 15h30, à 16h

Concert

Salon musical de l'Épinoche à Verdelot

Concert des solistes de la "Troupe scène-aux-chants" Suivi de la projection du film "Traviata" Association Scène aux Chants - Réservation soirée : 06 85 84 12 26

marie.varlet@gmail.com - Tarifs : 30 €

Spécial enfants à 16h, gratuit

Mercredi 11 avril à 15h

Spectacle

Ferme du Domaine à Sablonnières

"Et tout ça ... pour des champignons !" (Compagnie Royal Boui Boui) Spectacle jeune public (3-9 ans)

Contact : 06 16 10 50 51/06 85 59 57 42

Tarif : 6 € proposé par La Chanterelle

27 et 28 avril

Trails de la Brie des Morin

infos : www.ultra-trail-briedesmorin.fr

Mai 2018

Le Mois de la Nature

Du 4 au 6 mai : Festival Paroles de Plantes

organisé par la CC2M à La Ferté-Gaucher

26 et 27 mai : Week-end papillons

organisé par Terroirs

Infos sur : www.cc2morin.fr

Nous joindre...

Siège social de la CC2M

1 rue Robert Legraverend - 77320 La Ferté-Gaucher

Tél. : 01 64 65 21 51

accueil@cc2m.fr

Site Internet : www.cc2morin.fr

Pour recevoir toutes les actus de la CC2M, abonnez-vous

à la newsletter : <http://www.cc2morin.fr/newsletter>

 Communauté de Communes des 2 Morin

Bulletin d'informations Intercommunales de la Communauté de Communes des 2 Morin | Trimestriel gratuit | Distribué par nos soins | Tirage à 13 800 exemplaires | Dépôt légal 1^{er} trimestre 2018 | Directeur de publication : José Dervin | Comité de rédaction et de lecture : José Dervin, Dominique Lefebvre, Liliane Rozec, Lysiane Germain, André Trawinski, Thierry Bontour, Régine Herbet, Daniel Bonhomme, Raphaël Laurent, Renée Chabrilanges, Joël Racinet, Anne Canon, Elsa Gaudin | Toute reproduction, même partielle est interdite | Ne pas jeter sur la voie publique.


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES